



HAL
open science

Licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères). 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02037245

HAL Id: hceres-02037245

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037245>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009046

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UPEC Créteil.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'UPEC offre trois spécialités (licences) au choix de l'étudiant : *Allemand, Anglais* ou *Espagnol*. Elle se propose de former des linguistes qui, grâce à leur maîtrise du français et de la langue étrangère choisie, pourront s'orienter soit vers une poursuite d'études en master recherche, soit vers les métiers de l'enseignement, voire ceux de la traduction, du journalisme, du tourisme ou de la communication, ou encore vers la préparation de concours administratifs.

La formation est bâtie sur les deux piliers habituels à toute mention *LLCE* : langue et traduction d'une part, civilisation et littérature d'autre part. À cette base s'ajoute une deuxième langue vivante (LV2) obligatoire ou langue ancienne, ainsi que divers enseignements d'ouverture comme par exemple la préparation au certificat informatique et internet (C2i).

Différents parcours (professorat des écoles, communication...) ainsi que des doubles licences sont offerts au sein de chaque spécialité.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Comme pour toute licence *LLCE* la mention est généraliste et n'a pas vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Une poursuite d'études est donc généralement indispensable. Les linguistes diplômés pourront s'orienter soit vers un master recherche, enseignement ou professionnel, à l'UPEC ou dans une autre université, soit vers différents secteurs d'activité : traduction, journalisme, tourisme, communication, administration. Les métiers accessibles dans ces différents secteurs ne sont pas précisés.

L'originalité de cette mention est d'offrir en première année de licence (L1) un portail pluridisciplinaire, constitué de trois blocs : 1° Langues et méthodologie ; 2° Initiation puis approfondissement en Lettres et Sciences humaines ; 3° Études propres à la langue choisie. Les quatre semestres suivants suivent un patron commun : langue et traduction, littérature et civilisation, langues et options. La spécialisation progressive, institutionnellement requise, est donc bien respectée.

L'organisation de la mention apparaît assez complexe avec des parcours mais aussi des options et des spécialisations à l'intérieur de chaque spécialité : communication, civilisation, littérature... Il est également fait mention, sans grande précision, de doubles licences (deux langues ou langue-histoire) et d'accords avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Si la diversité de l'offre est sans doute un atout pour plaire au plus grand nombre, les maquettes de présentation du cursus deviennent difficilement compréhensibles. On s'interroge donc sur le besoin d'une telle variété et ce d'autant plus que sous différents intitulés prometteurs se cache en fait une simple formation classique de LLCE où seules quelques heures apportent la variété annoncée.

Les horaires globaux correspondent aux normes en vigueur, avec un très bon équilibre dans les semestres. Des stages optionnels, dont le détail n'est pas précisé, sont possibles à la place de l'option "faculté", mais on ignore ce qu'est cette dernière.

Les modalités de contrôle des connaissances semblent correspondre aux normes en vigueur avec alternance d'écrit, d'oral, de contrôles continus et d'examens terminaux. Le contrôle continu, sous différentes formes selon les spécialités, est souvent privilégié afin d'assurer un meilleur suivi des étudiants.

Pour ce qui est de l'information régulière des étudiants, les premiers renseignements sont donnés en début d'année lors des deux semaines de pré-rentrée puis en cours d'année par le responsable d'année, qui informe particulièrement sur les passerelles possibles entre les parcours. Le département d'anglais détaille plusieurs actions menées régulièrement, en particulier au niveau des stages libres ou optionnels. On note également la présence efficace d'un enseignant référent auquel peut faire appel l'étudiant.

À l'exception de quelques données sur le tutorat, le dossier manque de précisions sur les enseignements de mise à niveau alors que l'écart entre le niveau attendu et le niveau réel des étudiants est très prononcé, particulièrement en *Anglais*. Dans cette spécialité, en effet, 22 % des entrants de L1 sont titulaires d'un bac technologique et 18 % d'un bac professionnel, ce qui signifie que près de la moitié de la promotion de L1 n'est pas préparée, et donc n'est pas prête, à suivre les enseignements qui lui seront proposés.

Des passerelles destinées à faciliter les réorientations existent à l'intérieur de la Faculté, mais les données du dossier et celles apportées par les tableaux des indicateurs sont contradictoires quant à leur efficacité.

Les séjours Erasmus sont mentionnés comme très demandés par les étudiants dans chacune des trois spécialités, mais on aimerait disposer de davantage de données chiffrées. Le dossier indique que, dans la spécialité *Allemand*, la quasi-totalité des étudiants profite des séjours Erasmus. La mobilité semble très rare en *Espagnol* et elle est très faible en *Anglais* : 8 ou 9 étudiants par an pour un effectif global d'environ 400 étudiants et on ne sait en quelle année s'effectuent les séjours. L'assistantat est également possible, mais le dossier ne donne aucune indication sur le nombre de partants. Il y a donc là une lacune pour une formation de linguistes.

Les mentions *LLCE*, comme toutes les licences généralistes, n'ont pas pour vocation première d'insérer leurs étudiants dans le monde professionnel au sortir de la L3. Le projet professionnel intervient à partir du S2, des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO). Les diplômés s'orientent donc principalement vers une poursuite d'études. Le tableau des indicateurs donne une fourchette de poursuite en master comprise entre 35 et 65 % selon les années et les spécialités. On ignore ce qu'il advient des autres étudiants.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement et on ne trouve pas d'équipe de formation au niveau de la mention. Seules des équipes pédagogiques existent par année au sein de chaque spécialité. La mention comprend 11 enseignants germanistes, 21 en anglais, 7 en espagnol, mais la spécialité *Allemand* est la seule à proposer une liste détaillée des intervenants et de leur rôle. Au vu de la faiblesse des effectifs étudiants actuels en allemand, on constate un déséquilibre au profit de cette langue qui bénéficie d'un ratio enseignants/étudiants nettement favorable par rapport aux deux autres spécialités.

On ne signale aucun intervenant professionnel extérieur en *Allemand*, leur nombre est variable en *Anglais* (mais on ignore à quel titre et dans quel cadre ils interviennent), aucune précision n'est apportée à ce niveau en *Espagnol*. Cette absence n'est pas nécessairement une lacune dans la mesure où la mention n'est pas directement professionnalisante, mais on peut toutefois la regretter puisque des secteurs d'emplois bien particuliers sont théoriquement visés par la mention.

La population étudiante est bien connue. De nombreux étudiants proviennent de baccalauréats technologiques ou professionnels. On se demande comment ce public, reconnu par le dossier comme inadapté à ce type de cursus, arrive à cohabiter avec les étudiants des CPGE qui suivent certains enseignements.

Les évaluations des enseignements par les étudiants existent au niveau de l'établissement, mais rien dans le dossier n'indique qu'il y ait prise en compte de ces évaluations dans le pilotage ou que les équipes se soient saisies de ces données. Des enseignants évaluent eux-mêmes leurs enseignements selon des modalités qui leur sont propres.

Les trois départements participent aux journées portes ouvertes (JPO), forums et salons organisés par l'Université. Des visites dans les lycées sont également prévues.

Pour l'avenir, la spécialité *Allemand* a le projet d'inscrire le projet pédagogique dans la réalité socio-économique locale : partenariats institutionnels et relations avec des entreprises, au bénéfice des stagiaires et de la professionnalisation de la formation. Le département d'anglais souhaite renforcer tous les dispositifs qui permettent de limiter les échecs et qui pourraient ouvrir vers la vie professionnelle. Le dossier d'*Espagnol* ne mentionne précisément que le développement de masters même si la perspective de professionnalisation est mentionnée par ailleurs.

- Point fort :
 - Un portail avec une ouverture pluridisciplinaire en L1, qui favorise les réorientations, et consolide l'offre en langues.

- Points faibles :
 - Un projet pédagogique insuffisamment lié à des objectifs d'acquisition des compétences (transversales et disciplinaires) et à des cibles professionnelles nettement identifiées.
 - Des dispositifs d'accueil, d'information, d'aide à la réussite qui restent très insuffisants étant donné l'ampleur du phénomène de l'échec en L1.
 - Un pilotage très insuffisant dû à une carence de structuration au niveau de la mention et à une prise en compte et à une analyse insuffisantes des données disponibles (évaluations, évaluations des enseignements, autoévaluation, données sur la population, etc.).
 - Des données incomplètes sur la mobilité internationale.
 - La méconnaissance du devenir des étudiants.
 - Un dossier incomplet (pas de fiche RNCP, une seule fiche ADD).

- Recommandations pour l'établissement :

Étant donné le contexte fortement concurrentiel des formations en langue en Ile-de-France, il serait opportun de mieux cibler les objectifs poursuivis en termes de poursuite d'études et d'insertion. Et ce d'autant plus que l'arrivée massive d'étudiants visiblement inadaptés aux exigences habituelles des licences *LLCE* devrait entraîner un véritable reformatage de ces dernières. Sans toutefois renoncer aux objectifs actuels, qui correspondent bien à la formation de futurs enseignants ou futurs chercheurs, la création en parallèle de parcours professionnels concrets correspondant aux capacités des étudiants, et sans doute aussi aux besoins réels du marché du travail, devrait être envisagée. Cela ne peut se faire uniquement sur la base de mutualisations, même intelligemment conduites, des enseignements théoriques préexistants. Il est souhaitable d'envisager des créations d'enseignements, théoriques et appliqués, notamment assurés par des intervenants extérieurs issus des secteurs professionnels concernés. On ne peut donc qu'apprécier les perspectives proposées par les différents départements et encourager ces derniers à persévérer dans cette voie.

Par ailleurs, le cloisonnement des trois spécialités au sein de la mention nuit à un pilotage efficace. Les actions, quand elles existent, souffrent d'une absence de coordination, leur efficacité s'en trouve d'autant réduite. Or les problèmes rencontrés sont largement communs aux trois spécialités, et pourraient, avec des ajustements, être appréhendés collégialement. La mise en place d'une équipe de formation et d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention serait sans aucun doute un atout pour la mention et son avenir.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :

Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :

01 45 17 11-62

Courriel :

nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Licence Arts, Lettres, Langues

mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE)

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.

X
X X

Observations sur l'évaluation de la licence LLCE

Spécialité Anglais

Encadrement pédagogique

Compte tenu du profil des étudiants entrants, l'équipe pédagogique est mobilisée et a mis en œuvre des outils de suivi renforcés : tutorat, enseignant référent. La Licence LLCE Anglais dispose d'un-e responsable pédagogique par année de formation qui reçoit fréquemment les étudiants, notamment en début d'année et de semestre. Les effectifs permettent également aux enseignants de proposer un encadrement pédagogique allant bien au-delà du simple contrôle continu : échange par courriel, horaires de réception libre, travaux remis sur la base du volontariat, corrections supplémentaires individualisées. La formation des étudiants dans le cadre de CM-TD permet en outre une meilleure acquisition des compétences orales et un suivi plus individualisé des étudiants. Ces dispositifs complètent les enseignements de méthodologie (« Méthodologie du travail universitaire » et « Méthodologie et techniques de l'écrit », respectivement en 1^{ère} et 2^e années) pour pallier les difficultés avérées rencontrées par des étudiants, dont une proportion non négligeable provient de baccalauréats technologiques ou professionnels - comme dans l'ensemble de l'UFR.

S'il n'y a pas d'équipe de formation formellement désignée au niveau de la mention, la Licence LLCE est conçue comme un tout, en continuité de la 1^{ère} à la 3^e année : chaque enseignant intervient par exemple à tous les niveaux de la formation de Licence et ce, indépendamment du grade ou de la catégorie. L'équipe de formation se confond donc avec l'ensemble de l'équipe pédagogique du département concerné par la spécialité. Les délibérations faisant suite aux examens concernent ainsi l'ensemble des trois années de Licence. De même, de fréquentes réunions permettent à l'équipe pédagogique de réfléchir à ses pratiques à tous les niveaux de la formation de Licence. Depuis deux ans, en outre, des journées pédagogiques réunissent l'ensemble des enseignants de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines, ce qui contribue encore au décloisonnement.

Professionalisation

La Licence de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE) Anglais est une formation de Lettres et sciences humaines qui n'a pas vocation première à l'insertion professionnelle. Elle est conçue comme une formation initiale destinée à l'acquisition d'un bagage culturel dont les étudiants entrants n'ont pas nécessairement hérité de par leur origine sociale – cf. le bassin de recrutement de l'établissement. Il faut noter que l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines propose en outre une Licence professionnelle (Communication des associations et des collectivités) et une Licence de Langues étrangères appliquées (LEA) qui ont, elles, pour mission première la professionnalisation. La formation de Licence LLCE est toutefois pensée pour permettre l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice de nombreuses activités professionnelles en rapport, notamment, avec le recueil et le traitement critique d'informations, la connaissance des sociétés et des cultures, la rédaction et la prise de parole à un haut niveau d'exigence qualitative, la communication et les rapports interpersonnels.

La formation de Licence LLCE Anglais comporte en outre d'indéniables éléments d'ouverture aux débouchés professionnels, tels les enseignements de « Projet professionnel » en 1^{ère} année, mais aussi et surtout les deux spécialisations proposées à partir de la 3^e année : « Métiers de l'enseignement et de la recherche » et « Métiers de la traduction ». La première est en lien avec le Master à finalité Recherche, qui est non seulement suivi par de nombreux étudiants se destinant à une carrière d'enseignant ou de chercheur, mais aussi par des étudiants souhaitant, par exemple, travailler dans le journalisme et les médias, l'édition ou la programmation et la médiation culturelles.

La spécialisation « Métiers de l'enseignement et de la recherche » offre également une formation initiale parfaitement en adéquation avec les Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) ». La seconde spécialisation est en lien avec le Master « Métiers de la rédaction-traduction » ; elle propose dès la formation initiale de Licence un travail et une réflexion sur les pratiques professionnelles à partir de supports variés, allant de l'écriture littéraire à l'édition électronique. Les enseignements de « Projet professionnel » en 1^{ère} année et la spécialisation « Métiers de la traduction » en 3^e année mettent les étudiants en rapport direct avec des professionnels autres que leurs enseignants : intervenants extérieurs, entretiens avec des professionnels réalisés par les étudiants.

International

L'international fait partie des points forts de la formation de Licence LLCE. Pour l'anglais, les étudiants profitent des possibilités offertes par :



- les accords Erasmus avec les universités suivantes : Birmingham (Royaume-Uni) et Edimbourg, (République d'Irlande), mais aussi, dans une moindre mesure, Cracovie (Cracow University of Technology, Pologne) et Bucarest (Roumanie)
- le programme de la CREPUQ avec les universités suivantes : Concordia, Bishop's et dans une moindre mesure, McGill (Province du Québec, Canada)
- le programme de la MICEFA avec un ensemble d'universités des Etats-Unis et des provinces anglophones du Canada
- le programme d'assistantat du CIEP : Australie, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, République d'Irlande et Royaume-Uni
- les échanges universitaires d'établissement à établissement avec les universités suivantes : Université Leeds et Université d'Ulster à Coleraine (Royaume-Uni) ; Université de Virginie et Université Brown (Etats-Unis), Université de York (Canada)

Notons que la capacité des étudiants à profiter des accords Erasmus comme des programmes de la CREPUQ et de la MICEFA est limitée par leur condition économique : beaucoup d'étudiants sont salariés à temps partiel voire à plein temps. Les équipes pédagogiques travaillent toutefois en étroite collaboration avec le service des relations internationales de l'université, notamment via le relais relations internationales de l'UFR, pour encourager la mobilité des étudiants. En outre, l'équipe pédagogique compte un-e enseignant-e responsable pour chacun des programmes de mobilité suivants : Erasmus ; MICEFA et CREPUQ ; assistantat CIEP îles Britanniques ; assistantat CIEP Amérique du Nord et Océanie ; lectorat Royaume-Uni ; lectorat Etats-Unis.

Options Faculté

Il s'agit d'un enseignement transversal obligatoire en 2^e et 3^e années que les étudiants peuvent choisir en dehors de leur domaine de spécialisation ; le département d'anglais proposait jusqu'alors deux options faculté : « Panorama de la littérature anglaise » et « Civilisation irlandaise », mais qui n'existeront plus dans la nouvelle offre.

X
X X

Spécialité Espagnol

Professionalisation

Le parcours classique tel qu'il existe actuellement est maintenu puisque nous devons continuer à préparer les étudiants au Master Enseignement qui a été créé en 2012-2013 et qu'il connaît déjà un certain succès. Cependant, afin de mieux répondre aux objectifs énoncés dans la présentation de la mention, nous souhaitons rendre plus efficace la poursuite d'études vers les métiers de la traduction, du journalisme ou du tourisme ainsi que la préparation de concours administratifs en proposant, dans la nouvelle offre de formation pour 2015, un parcours « Traduction » à l'intérieur de notre licence.

Bien conscients que l'enseignement dans les lycées et collèges attire moins les étudiants de L1, nous proposerons un parcours « Traduction », moins classique dans la mesure où les contenus littéraires (les plus critiqués dans les évaluations renseignées par les étudiants) y sont moindres et la formation plus axée sur l'acquisition de la langue à travers une plus

grande diversité de supports. A cela s'ajoutera un renforcement au niveau de la langue anglaise, indispensable dès que l'on veut évoluer dans des secteurs autres que l'enseignement. Cette création devrait permettre aux étudiants de s'orienter vers des formations plus professionnalisantes dans les domaines cités précédemment.

En ce qui concerne les étudiants qui quittent notre filière, nous pouvons affirmer qu'au vu des années 2012/2013 et 2013/2014, 70 à 80 % de ces étudiants acceptent d'être réorientés par nos soins et, pour un tiers d'entre eux, ils s'inscrivent en « semestre de consolidation ». Parmi ces derniers, 75% terminent l'année, satisfaits de ce choix qui leur permet de retravailler leur projet et de s'orienter de manière plus pertinente. Il demeure difficile, par la suite, de savoir ce qu'ils deviennent, surtout lorsqu'ils choisissent des filières hors UPEC ou des BTS.

International

L'ouverture sur l'international reste un point sur lequel nous devons poursuivre notre réflexion et nos actions puisque, dans les trois dernières années, seuls trois étudiants par an en moyenne sont partis dans une université espagnole. Pensant que l'offre n'était pas assez variée, nous avons travaillé à l'enrichir et obtenu en 2013 un nouveau partenariat Erasmus ; un quatrième est en cours de réalisation. Des échanges peuvent se faire aussi avec des universités argentine (San Martin à Buenos Aires) et mexicaines (Guadalajara et Puebla). Nous devons également accentuer les efforts de sensibilisation auprès des étudiants dès la première année, en faisant appel aux nombreux étudiants hispanophones que nous recevons en mobilité. L'accueil à l'occasion de conférences de collègues venus d'Espagne ou d'Argentine, d'artistes aussi en liaison avec le Festival de Biarritz, sera un appui. Malgré la réduction du nombre de postes offerts par l'Espagne, la promotion de l'assistantat géré par le CIEP a vocation à se renforcer.

x
X X

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Luc HITTINGER

